

TOURNOI DES PETITS AS IDF - REGLEMENT DE LA COMPETITION

Article 1

Le PETITS AS est une compétition homologuée FFE, destinée à promouvoir les Echecs auprès des jeunes licenciés dans un club en IDF.

Il se déroule entre septembre et juin, en plusieurs étapes. Ces tournois sont réservés aux joueurs des 7 catégories jeunes de Petits Poussins à Juniors. L'organisateur d'une étape de PETITS AS met en place 1 tournoi pour chacune des 7 catégories.

Les résultats de ces tournois, dans chaque catégorie, sont comptabilisés et cumulés pour donner le classement final du PETITS AS de la saison.

Article 2

Le PETITS AS est ouvert à tous les jeunes des catégories Petits Poussins à Juniors, licenciés FFE (A) dans un club d'IDF pour la saison en cours.

Article 3

Pour chaque tournoi, le départage des ex aequo est fait suivant le Buchholz puis la performance. Un tournoi de catégorie en sous effectif peut être regroupé avec celui d'une catégorie immédiatement supérieure.

Article 4

Le PETITS AS donne lieu à 7 classements Mixtes distincts :

Petits Poussins - Poussins - Pupilles - Benjamins - Minimes - Cadets - Juniors

Article 5

A chaque tournoi, les points comptabilisés pour le classement général du PETITS AS de chaque catégorie sont attribués comme suit :

Classement général :

- 30pts au 1 ^{er}	25pts au 2 ^{ème}	20pts au 3 ^{ème}	15pts au 4 ^{ème}
- 10pts au 5 ^{ème}	9pts au 6 ^{ème}	8pts au 7 ^{ème}	7pts au 8 ^{ème}
- 6pts au 9 ^{ème}	5pts au 10 ^{ème}	4pts au 11 ^{ème}	3pts au 12 ^{ème}
- 2pts au 13 ^{ème}	1pt au 14 ^{ème}		

Article 6

A l'issue de chaque tournoi, un cumul de points (au général et par catégorie) est attribué à chaque joueur. Un classement général (pour chaque catégorie) sera édité et publié sur le site Internet de la Ligue.

Article 7

Pour chaque classement et en cas d'égalité de points, un départage est effectué par le plus grand nombre de tournois joués, et en cas de nouvelle égalité, par la plus petite somme des places obtenues à tous les tournois joués.

En cas de nouvelle égalité, c'est le plus jeune qui l'emporte.

Article 8 : Classement final du Petits As.

Pour pouvoir prétendre à un prix du classement final par catégorie, il faut avoir participé au minimum à la moitié des étapes de la saison.

Les prix sont définis et offerts par la Ligue IDF, à l'issue de la dernière étape du PETITS AS de la saison.

Un minimum de 3 PETITS AS doit être organisé pour que la Ligue IDF puisse remettre les cadeaux du classement général.